

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION DU SÉNÉGAL ET CADRE DE L'ENQUÊTE

Aliou GAYE

1.1 PRÉSENTATION DU PAYS

1.1.1 Milieu physique

Le Sénégal qui couvre une superficie de 196 722 km², est situé dans la zone Soudano-Sahélienne de l'Afrique Occidentale. Il est compris entre les 12^{ème} et 16^{ème} degrés de latitude Nord et les 11°30^{ème} et 17°32^{ème} degrés de longitude Ouest. Il est limité au Nord par la République Islamique de Mauritanie et à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée, à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La Gambie, située entre les régions de Kaolack et de Ziguinchor, forme une enclave sur le cours inférieur du fleuve du même nom.

Le Sénégal est un pays à relief plat; l'altitude dépassant rarement 100 mètres. Le mont Assirik, au Sud-Est du pays avec ses 381 mètres, en constitue le point culminant. Le Sénégal a un climat tropical caractérisé par une saison sèche qui dure de 8 à 9 mois et une saison des pluies de 3 à 4 mois.

Les ressources en eau de surface du Sénégal sont constituées par quatre grands fleuves (les fleuves Sénégal, Casamance, Gambie, Saloum) et leurs affluents auxquels s'ajoutent quelques cours d'eau temporaires.

Le Sénégal est constitué de 6 régions naturelles subdivisées en 10 régions administratives.

1.1.2 Histoire

L'histoire du peuplement du Sénégal est peu ou presque peu connue. Cependant, de nombreuses fouilles réalisées au Sénégal révèlent une présence humaine très ancienne (environ 150 000 ans). Le peuplement du Sénégal s'est probablement organisé à partir de l'empire du Ghana. Les peuples en migration s'installent dans la vallée du fleuve et progressent ensuite vers les régions du Sud, à cause des razzias des Maures.

Les premières traces écrites de l'histoire du Sénégal datent de l'historien arabe Al Bekri en 1068. Jusqu'à la conquête coloniale, l'histoire du Sénégal est marquée par une succession de royaumes.

Les premiers contacts avec les Européens datent de 1415, époque à laquelle un Vénitien débarque dans la région du Cap-Vert et s'installe à Gorée.

Dans la seconde moitié du XVI^e siècle arrivent les Français, les Anglais, les Hollandais, les Portugais. En 1659, Louis Gaultier établit dans l'île de N'dar un corps de Logis baptisé Saint-Louis.

Entre 1854 et 1864, Faidherbe étend les possessions françaises, non sans se heurter à des résistances féroces. Il met ainsi en place une administration coloniale qui aboutira en 1914 à la nomination au parlement français du premier député noir, Blaise Diagne.

Après la deuxième guerre mondiale, entre 1946 et 1960, l'histoire du Sénégal est marquée par deux dates assez importantes. En 1946, il devient Territoire d'Outre-Mer et fait partie de la République au sein de l'Union Française. En 1956, l'Assemblée constituante vote la loi cadre et ce fut le début du processus de l'indépendance. Le 4 Avril 1960, l'indépendance du Sénégal sera proclamée.

1.1.3 Économie

Le Sénégal, à l'instar des pays d'Afrique Sub-Saharienne, a une économie dominée par l'agriculture (80 % de la population active). Les principales productions agricoles sont l'arachide, le mil, le sorgho, le riz, le maïs et le niébé. La principale culture de rente, l'arachide, représente, à elle seule, 42 % des terres arables et occupe près de 70 % de la population active.

L'élevage, bien qu'affectée par plusieurs années de sécheresse depuis les années 1970, est toujours important. La pêche industrielle, comme artisanale, en pleine expansion, tend à devenir la principale richesse du pays.

L'industrie, dominée par les huileries et les phosphates, joue un rôle de plus en plus important dans l'économie du pays. Sa contribution au PIB est passée de 18 % en 1988 à près de 30 % en 1996. Le secteur touristique, malgré des performances variables, se développe également.

1.1.4 Population

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat, la population du Sénégal était évaluée à 6 896 808 habitants, soit en moyenne une densité de 35 habitants au kilomètre carré. Cette population est inégalement répartie. La région de Dakar qui occupe 0,3 % du territoire national, abrite 22 % de la population totale; c'est la région la plus densément peuplée (2707 habitants au kilomètre carré). À l'opposé de Dakar, la région de Tambacounda a la plus faible densité (6 habitants au kilomètre carré). La part de Dakar dans la population totale a régulièrement augmenté : 14 % en 1960 et 22 % en 1988. Dakar abrite, en outre, l'essentiel de la population urbaine du pays (80 %, en 1988).

Le Sénégal, à l'instar des pays en voie de développement et notamment ceux d'Afrique au Sud du Sahara, a un fort taux d'accroissement démographique. Au niveau national, le taux d'accroissement naturel de la population est de 2,7 % pour la période 1976-1988. La population totale du pays est estimée à environ 8 600 000 habitants en 1996 (Direction de la Prévision et de la Statistique, 1992). La population urbaine a augmenté à un taux moyen annuel de 3,8 % au cours de la même période. Le rythme d'accroissement rapide de la population est principalement due à la forte fécondité (ISF de 6,0 enfants par femme en 1992-1993) et à la mortalité en baisse, bien que toujours élevée. La population du Sénégal est extrêmement jeune : 57,7 % de moins de 20 ans.

Le Sénégal compte plus de 20 ethnies, mais beaucoup d'entre elles ont des effectifs très faibles. Les principaux groupes ethniques sont : les Wolof (43 %), les Poular (24 %), les Serer (15 %), les Diola (5 %) et les Mandingue (4 %).

La population du pays est essentiellement musulmane (94 % de musulmans). On y trouve aussi des chrétiens (4 %), notamment chez les Diola et les Sérér. L'animisme et les autres religions représentent moins de 2 % de la population.

1.1.5 Situation sanitaire

L'État sénégalais consacre, en moyenne, 5 à 6 % de son budget annuel à la santé publique, en dehors des contributions des organismes de coopération bi ou multilatérale, des ONG, du secteur privé, des municipalités et des conseils ruraux et des populations.

L'allocation du budget, très variable d'une région à l'autre, est liée à la densité de peuplement et aux infrastructures sanitaires disponibles. Par exemple, pour l'exercice budgétaire 1989/90, Dakar, avec 22 % de la population totale, a reçu 40 % du budget, alors qu'à l'opposé, la région de Tambacounda avec 6 % de la population totale n'a reçu que 5 % de ce budget.

1.2 CADRE DE L'ENQUÊTE

1.2.1 Cadre institutionnel de l'EDS-III

L'Enquête Démographique et de Santé de 1997 (EDS-III), la troisième enquête du genre au Sénégal, a été réalisée par la Division des Statistiques Démographiques de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Ministère de l'Économie des Finances et du Plan, avec l'assistance technique de Macro International Inc et l'appui financier de l'USAID, du FNUAP et de la Banque Mondiale.

Cette enquête entre dans le cadre du programme international des Enquêtes Démographiques et de Santé (*Demographic and Health Surveys - DHS*).

1.2.2 Objectifs

L'un des objectifs essentiels de l'EDS-III est de recueillir des données sociales, démographiques et sanitaires représentatives, tant au niveau national que régional, devant permettre :

1) d'étudier les niveaux et les tendances de la fécondité et de la mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans;

2) d'évaluer les niveaux de connaissance et d'utilisation (passée et actuelle) des méthodes contraceptives, aussi bien chez les femmes que chez les hommes;

3) d'analyser la préférence des Sénégalais en matière de fécondité et leurs attitudes à l'égard de la planification familiale;

4) d'étudier la santé de la mère et de l'enfant : visites prénatales, assistance à l'accouchement, prévalence et traitement de la diarrhée;

5) de mesurer les connaissances et les attitudes des hommes et des femmes vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles et du sida; et

6) de fournir aux responsables de programmes de population et aux décideurs des données de base actualisées et de qualité sur la fécondité, la mortalité, la planification familiale et la santé. Ces données sont, à la fois, utiles à l'évaluation de l'impact des programmes de population et à l'élaboration de stratégies nouvelles pour l'amélioration de la santé et du bien-être de la population.

1.2.3 Questionnaires

Les questionnaires de l'EDS-III ont été préparés à partir des modèles du programme DHS, en tenant en compte des réalités sociales du Sénégal. Ces questionnaires sont au nombre de trois :

- le questionnaire ménage;
- le questionnaire individuel femme; et
- le questionnaire individuel homme.

Le questionnaire ménage

Il permet d'identifier, à la fois, l'ensemble des membres habituels du ménage et les visiteurs avec un certain nombre d'informations les concernant : nom et prénom, lien de parenté avec le chef de ménage,

sexe, âge et situation de résidence. Ce questionnaire contient également sur sa page de couverture des informations relatives à l'identification géographique du ménage, au résultat de l'interview (qui permet de calculer le taux de couverture de l'enquête). La dernière partie de ce questionnaire contient des renseignements sur les caractéristiques de l'habitat, sur l'approvisionnement en eau potable, l'évacuation des eaux usées, le stockage et l'évacuation des ordures ménagères et la possession des biens de consommation.

Le principal objectif du questionnaire ménage est de permettre l'identification des femmes et des hommes éligibles pour être interviewés individuellement.

Le questionnaire individuel femme

Le questionnaire individuel femme, constitue l'élément essentiel de l'EDS-III. Il est administré à toutes les femmes éligibles des ménages sélectionnés; il s'agit des femmes âgées de 15-49 ans, ayant passé la nuit précédant le passage des enquêtrices dans le ménage, quel que soit le statut de résidence.

Le questionnaire individuel femme comporte, en dehors de la page de couverture analogue à celle du questionnaire ménage, huit sections qui traitent des sujets suivants :

Caractéristiques socio-démographiques de l'enquêtée : Cette section comprend 15 questions qui sont consacrées au lieu de résidence, l'âge et la date de naissance, la scolarisation, l'alphabétisation, la nationalité, l'ethnie et l'occupation.

Reproduction : Cette section de 28 questions permet de saisir l'ensemble des naissances vivantes de la femme, leur sexe, leur date de naissance, et leur état de survie (en vie ou décédé) au passage de l'enquêtrice. En outre, elle permet de collecter des informations sur l'état de grossesse au moment de l'enquête et du désir de cette grossesse, la connaissance du lieu de consultation prénatale et la connaissance de la période féconde.

Contraception : Cette section comprend 35 questions; elle permet de collecter des informations sur la connaissance, l'utilisation passée et actuelle de la contraception, les avantages des méthodes contraceptives connues, les sources d'approvisionnement et l'accès à ces sources. Elle permet également d'obtenir des informations sur les mass média (radio, TV) et la planification familiale, l'intention d'utiliser ou non la contraception dans l'avenir, et les raisons d'abandon de la dernière méthode contraceptive utilisée.

Grossesse et allaitement : Cette section comporte 37 questions consacrées à des informations sanitaires sur les enfants nés au cours des cinq dernières années précédant l'enquête (enfants nés depuis Janvier 1992). Ces informations portent sur les visites prénatales, le lieu d'accouchement, l'assistance à l'accouchement, l'issue de la grossesse, le retour des règles, la reprise des rapports sexuels après l'accouchement, l'allaitement maternel et sa fréquence, la durée de l'allaitement maternel et l'âge auquel ont été introduits les aliments de complément.

Santé : Cette section de 37 questions, à l'instar de la précédente, porte uniquement sur les enfants nés dans les cinq années précédant l'enquête. Elle permet de collecter des informations sur les épisodes diarrhéiques, les types de traitement, la connaissance et l'utilisation de la thérapie par réhydratation orale (TRO).

Mariage : Cette section comporte 18 questions consacrées à l'état matrimonial des femmes, l'âge au mariage, le régime de mariage et l'activité sexuelle de la femme.

Préférences en matière de fécondité : Cette section de 18 questions est consacrée au désir d'enfants supplémentaires, l'intervalle désiré entre naissances, la discussion de la planification familiale et de la procréation par le couple, le nombre idéal d'enfants, l'échec de la contraception et l'interruption des grossesses.

MST et sida : Cette section comprend 17 questions; elle permet d'obtenir des informations sur la connaissance et la prévalence des maladies sexuellement transmissibles (MST). En outre, elle porte sur la connaissance des modes de transmission du sida et des moyens de prévention contre cette maladie.

Guérisseur : Cette section de 18 questions est administrée seulement dans la région de Fatick. Elle permet d'obtenir des informations sur la fréquentation des guérisseurs traditionnels pour le traitement des différentes maladies (diarrhée, MST et sida), de la stérilité et de l'espacement des naissances. La deuxième partie de la section est consacrée aux avantages de la médecine traditionnelle par rapport à la médecine moderne.

Le questionnaire individuel homme

Ce questionnaire individuel est administré à tous les hommes éligibles, c'est-à-dire ceux qui sont âgés de plus de 20 ans, et qui ont passé la nuit précédant le passage des enquêteurs dans le ménage, quel que soit le statut de résidence.

Le questionnaire individuel homme comporte une page de couverture, similaire à celle du questionnaire ménage, permettant de recueillir des informations sur l'identification et le résultat de l'interview. Il comprend cinq sections, à savoir : caractéristiques socio-démographiques de l'enquêté, contraception, préférences en matière de fécondité, MST et sida, et guérisseur. Cette dernière section, consacrée à la médecine traditionnelle comme pour l'enquête individuelle femme, est limitée à la région de Fatick.

1.2.4 Échantillonnage

L'échantillon cible de l'EDS-III comprenait 8 500 femmes âgées de 15 à 49 ans et de 4 500 hommes âgés de plus de 20 ans. La liste de tous les districts de recensement (DR) créés pour les besoins du Recensement général de la population et de l'habitat de 1988 (RGPH/88) a servi de base de sondage aréolaire de cette enquête. On a identifié 11 domaines d'étude divisés, chacun, en deux catégories : zone urbaine et zone rurale. Ceci a donné au total 22 strates : 9 régions par urbain et rural, soit 18 strates, et 4 strates dans la région de Fatick (département de Fatick par urbain et rural, et les autres départements de la région de Fatick par urbain et rural). Il s'agit donc d'un échantillon stratifié, pondéré et représentatif au niveau national, régional et du milieu de résidence (urbain et rural).

L'échantillon est constitué à partir d'un tirage à deux degrés. Au premier degré, on a effectué un tirage systématique d'un certain nombre de DR ou unités aléatoires (une unité aléatoire correspond à un DR) à l'intérieur de chacune des strates avec probabilité proportionnelle à la taille du DR, la taille du DR étant le nombre de ménages identifiés à partir de la base de sondage). Au total 320 DR ont été tirés. Un dénombrement exhaustif des ménages dans chacun des DR tirés a fourni une liste de ménages à partir de laquelle on a tiré, au deuxième degré, un échantillon de ménages. Toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans habitant ces ménages ont été enquêtées. En plus de l'échantillon des femmes, un sous-échantillon d'hommes âgés de 20 ans ou plus a été également tiré. Le plan de sondage détaillé est présenté en annexe.

Le nombre de ménages sélectionnés dans les 320 DR de l'EDS de 1997 est de 5 040, parmi eux 4 855 ont été identifiés au moment de l'enquête. Parmi les 4 855 ménages trouvés, 4 772 ont été interviewés avec succès. Par ailleurs, 8 593 femmes de 14 à 49 ans et 4 306 hommes de 20 ans et plus ont été enquêtés avec succès (tableau 1.1). Une description détaillée de la couverture de l'échantillon est présentée dans le chapitre 2.

Tableau 1.1 Taille et couverture de l'échantillon

Effectifs des ménages, des femmes et des hommes sélectionnés, identifiés, et taux de réponse selon le milieu de résidence, EDS-III Sénégal 1997

Enquête	Résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Enquête ménage			
Nombre de logements sélectionnés	1 681	3 359	5 040
Nombre de ménages identifiés	1 606	3 249	4 855
Nombre de ménages enquêtés	1 561	3 211	4 772
Taux de réponse	97,2	98,8	98,3
Enquête individuelle femme			
Nombre de femmes éligibles	3 260	5 926	9 186
Nombre de femmes enquêtées	3 055	5 538	8 593
Taux de réponse	93,7	93,5	93,5
Enquête individuelle homme			
Nombre d'hommes éligibles	1 838	3 415	5 253
Nombre d'hommes enquêtés	1 492	2 814	4 306
Taux de réponse	81,2	82,4	82,0
Taux de réponse global	89,2	89,4	89,3

1.2.5 Organisation et exécution de l'enquête

Le Directeur de la Prévision et de la Statistique est le Directeur national de l'enquête; le Chef de la Division des Statistiques Démographiques en est le directeur technique. Responsable de la Direction technique de l'enquête, celui-ci est chargé, avec l'appui du Directeur technique adjoint, de la supervision de l'ensemble des activités du projet.

Dénombrement des unités primaires de l'échantillon

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les DR tirés dans le cadre de l'échantillonnage sont issus du RGPH/88. Ainsi, pour la mise à jour de la liste des ménages vivant dans les DR tirés, un travail de dénombrement a été réalisé par des équipes totalisant dix agents pendant deux mois (janvier-février 1997).

Formation et recrutement du personnel de collecte

Dans le cadre de cette enquête, on s'est limité à une seule formation, celle de l'enquête principale. Cette formation du personnel de terrain s'est déroulée du 25 décembre 1996 au 10 janvier 1997. Elle a consisté en des exposés détaillés portant sur tous les aspects que recouvrent les différents types de questionnaires, et les définitions des différents concepts qui y sont utilisées. En outre, des simulations en salle et une pratique sur le terrain ont été réalisées, pour mieux apprécier l'aptitude du personnel à mener des interviews.

La formation a réuni une cinquantaine d'enquêtrices et contrôleuses, et vingt hommes devant jouer le rôle de chefs d'équipe et d'enquêteurs pour le questionnaire homme.

À l'issue de la formation, 36 enquêtrices, neuf enquêteurs, neuf contrôleuses et neuf chefs d'équipe ont été sélectionnés pour le travail de terrain.

Collecte des données

À la fin de la formation, neuf équipes ont été constituées pour l'exécution de l'enquête. Chaque équipe était composée d'un chef d'équipe (responsable de l'organisation du travail sur le terrain), d'une contrôleuse (responsable du contrôle du travail des enquêtrices) de quatre enquêtrices, d'un enquêteur et d'un chauffeur. Les équipes ont été encadrées par deux superviseurs durant toute la période de la collecte, qui a duré du 20 janvier au 30 avril 1997.

Pendant toute la période de collecte, des missions de contrôle ont été effectuées régulièrement par l'encadrement technique.

Traitement informatique des données

L'exploitation des données a débuté deux semaines après le début de la collecte. Elle a commencé le 3 février 1997 et s'est achevée le 10 mai 1997. Cette phase s'est déroulée en quatre étapes.

Vérification des dossiers des DR : Ce travail consistait à vérifier l'exhaustivité des dossiers des DR : comptage du nombre de questionnaires ménage et individuels par DR et par région.

Saisie des données : Elle a été effectuée par 2 brigades de 10 agents chacune sur le logiciel ISSA (Integrated System for Survey Analysis) développé par Macro International Inc.

Apurement des données : Cette étape a permis de vérifier la cohérence interne des données saisies. Par ailleurs, tous les questionnaires ont été ressaisis à 100 %, et toute incohérence entre les deux saisies a été corrigée. Après l'apurement des données, les dates des événements ont été imputées, dans le cas où ces informations n'avaient pas été enregistrées dans le questionnaire (date de naissance de la femme, date du premier mariage de la femme, date de naissance des enfants et âge au décès des enfants).

Tabulation : Après les imputations, les réponses "autres" ont été recodifiées et une série de vérifications supplémentaires a été appliquée pour aboutir au fichier de données définitif ayant servi à la production des tableaux des rapports préliminaire et définitif. Cette opération s'est achevée le 15 mai 1997.

